

entrée au sénat. Ils représentèrent avec force les services qu'ils avaient rendus, parlèrent de leur sang versé pour la cause de Rome, et réclamèrent comme un droit des prérogatives qu'ils avaient obtenus, sans les mériter toujours, tant d'habitants de l'Italie et de la Gaule Narbonnaise.

Les Eduens avaient surtout d'incontestables titres : Claude crut à la justice des prétentions de la Gaule-Chevelue, et se fit son avocat dans le sénat. Tout empereur qu'il était, ce prince rencontra une opposition violente. Enorgueillis de leur puissance et de leurs antiques priviléges, les vieux sénateurs voyaient avec indignation l'invasion de leurs sièges par des étrangers. « Quoi donc, s'écriaient-ils dans le langage que leur prête Tacite, l'Italie est-elle si malade qu'elle ne puisse fournir assez de membres au sénat ? Ne l'a-t-elle pas fait autrefois avec des citoyens nés dans ses murs, et avec les seuls peuples de son sang, et a-t-elle eu à s'en repentir ? Ne parle-t-on pas encore des exemples de gloire et de vertu qui ont signalé les antiques mœurs de la race romaine ? Est-ce peu que d'avoir admis dans le sénat les Insubres et les Venètes et faut-il donc y introduire encore comme dans une ville captive, un ramas d'étrangers ? Quelles prérogatives auraient donc désormais le peu de patriciens qui restaient et les sénateurs pauvres du Latium ? Avec leurs richesses, les nouveau-venus engloutiraient bientôt toutes les places, eux dont les aïeux avaient taillé en pièces des armées romaines et tenu Jules César assiégié auprès d'Alèse ? Que serait-ce si on évoquait le souvenir de leurs anciennes barbaries, de l'incendie du Capitole, et des murailles de Rome renversées de leurs mains. On pourrait sans doute accorder à ces étrangers la jouissance du titre de citoyen, mais la dignité sénatoriale et les honneurs de la magistrature ne devaient pas leur être prostituer ainsi.

Remarquons encore qu'il n'est nullement question des colons de Lugdunum ; qu'il ne s'agit pas d'élever cette cité au rang des colonies les plus favorisées (elle n'a rien à réclamer et se trouve parfaitement désintéressée dans le débat) ; qu'enfin l'empereur et les sénateurs n'ont à s'occuper que des prétentions fondées